

# La Section Européenne Anglais

## *Cette option, est-elle faite pour vous ?*

- ✓ Vous aimez l'anglais et l'histoire-géographie?
- ✓ Vous avez un bon niveau dans les 2 matières?
- ✓ Vous êtes curieux et vous aimez vous exprimer à l'oral en anglais?
  - Alors, la section européenne-anglais est faite pour vous !

Vous pouvez vous inscrire en seconde, après un test d'entrée et suivre ce cursus jusqu'à la Terminale et ainsi prendre cette option au baccalauréat.

***Les modalités de cette option*** : s'ajouteront aux heures d'anglais du tronc commun, dans un groupe de langue spécifique, 2 heures supplémentaires par semaine, soit:

- 1heure d'histoire-géographie enseignée exclusivement en langue anglaise.

Il s'agit de l'heure de DNL (ou 'discipline non linguistique') spécifique à cette section

- 1heure d'anglais supplémentaire et spécifique à cette section.

***Les atouts de cette option*** : utiliser la langue, et tout particulièrement à l'oral, pour approfondir les connaissances du monde anglophone. Cette ouverture culturelle est appuyée par un voyage ou un échange scolaire dans un pays anglophone ouvert aux élèves inscrits en section européenne au moins une fois au courant du cycle terminal.

## ***Les diplômes :***

*la certification au niveau B1 (Ministère de l'Education Nationale) dès la 2<sup>nde</sup>*

*la mention section européenne sur le diplôme du baccalauréat.*

*la possibilité de la certification au niveau B2 (Cambridge).*